Document 1 – Méditerranée orientale : le gaz rebat les cartes

Les découvertes de gisements gaziers (« Aphrodite » et « Calypso ») depuis 2009 ont accentué les tensions entre Chypre, la Grèce et la Turquie (...).

Leur exploitation massive n'est pas près de commencer au large de Chypre, scindée depuis l'invasion turque de 1974 entre une entité sud, membre de l'Union européenne, et une entité nord reconnue par la seule Turquie. (...) Le 10 août (...) un navire turc de prospection sismique a été envoyé par Ankara sous escorte militaire afin d'explorer les eaux situées dans la zone économique exclusive (ZEE) de la Grèce, au large de l'îlot de Kastellorizo. Athènes a riposté en mettant son armée et sa marine en état d'alerte. La France s'est aussitôt positionnée en faveur de la Grèce et de Chypre, déployant ses navires de guerre et ses avions de combat dans la Méditerranée orientale. (...) La Grèce fait valoir que chacune de ses îles, si petite soit-elle, possède son propre plateau continental (donc sa propre zone économique exclusive), conformément à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, qu'elle a signé en 1982 — contrairement à la Turquie. Ankara estime pour sa part que le plateau continental d'un pays devrait être mesuré proportionnellement à la longueur de sa façade maritime. La position de certaines îles grecques imbriquées dans le littoral turc, à parfois quelques kilomètres seulement de ses côtes, rend ce conflit maritime quasi inextricable. (...)

Si la confrontation est née du gaz, elle s'est rapidement déplacée sur le terrain géopolitique. M. Erdogan ne cache plus ses ambitions en Méditerranée (...). Il veut remettre en cause le traité de Lausanne de 1923 qui définit les frontières actuelles de la Turquie (...) et élargir la souveraineté turque sur un vaste espace maritime comprenant la mer Noire, la mer Egée et la Méditerranée orientale (doctrine militaire appelée « Patrie bleue »). (...)

Le marché mondial du gaz, très concurrentiel, n'a pas besoin dans l'immédiat, de capacités de production supplémentaires. (...) L'UE s'est engagée en 2019 à atteindre la « neutralité climatique » pour 2050. En janvier 2019, les pays de la région créent le Forum du gaz de la Méditerranée orientale¹ qui ambitionne de gérer le futur marché gazier (...) Pour tenter de briser son isolement, Ankara a misé sur la Libye (...), apportant un soutien militaire au gouvernement de Tripoli (...), contre une redéfinition des zones de partage en Méditerranée (...). Ces projets gaziers, tout comme les stratégies des Etats concernés, font l'impasse sur l'enjeu majeur des décennies à venir, à savoir la question du réchauffement climatique. L'exploitation massive des ressources gazières de la Méditerranée orientale est incompatible avec la trajectoire de l'accord de Paris de 2015, qui vise à contenir l'élévation de la température globale au-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels. (...)

N. Wakim, H. Sallon, L. Imbert et M. Jégo, <u>Méditerranée orientale, le gaz rebat les cartes</u>, Le Monde, 27-28 septembre 2020

ETUDE DE CAS – LES TENSIONS EN MEDITERRANEE ORIENTALE

ETAPE 1

- 1 Identifier les acteurs nommés dans ce texte (en les surlignant d'une couleur).
- 2 Identifiez la nature des rivalités qui opposent ces acteurs (en les surlignant d'une autre couleur dans le texte).
- 3 Relevez les accords internationaux censés organiser les relations entre ces Etats.

ETAPE 2

4 – A partir des informations recueillies, élaborez une carte mentale montrant la nature des rivalités et les acteurs en présence (en précisant leurs intérêts).

ETAPE 3

5 – A partir de votre carte mentale et des différents documents : réalisation d'une tâche cartographique.

¹ Chypre, Grèce, Israël, Egypte, Italie, Jordanie, Palestine, France